

## Aménagement

# Préserver et diversifier les terres agricoles, un travail de fourmi

**PETR du cœur Entre-deux-Mers (Gironde) 5 EPCI  
100 600 hab.**

**L'observatoire créé par le pôle d'équilibre territorial et rural aide les communes à répertorier et à protéger leurs terres.**

**L'**équivalent de 28 terrains de football. C'est la surface agricole artificialisée entre 2009 et 2020 sur le territoire du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du cœur Entre-deux-Mers. Soit environ 825 hectares, pour une surface agricole utile (SAU) de 36 416 hectares à l'heure actuelle (sur ce sujet, lire aussi « La Gazette » du 20 février, p. 8-10). Afin d'enrayer ce phénomène, le pôle, engagé depuis 2015 dans un projet alimentaire territorial, a créé en 2018 un observatoire du foncier

agricole. Celui-ci s'adresse avant tout aux 90 communes: 30 ont signé une convention afin d'être accompagnées gratuitement dans le repérage, la gestion et la protection de leurs terres agricoles.

### ÂGE DES PROPRIÉTAIRES

Un premier travail cartographique, complété par des recherches sur le terrain, consiste à répertorier les parcelles agricoles de la commune, qu'elles soient exploitées en prairie ou en friche. « L'objectif est de savoir ce qu'il s'y fait, dans quel état elles sont et à qui elles appartiennent, détaille Lucille Ferron, la chargée de mission de l'observatoire. Nous sommes très attentifs à l'âge des propriétaires pour repérer

s'ils sont ou seront bientôt en transmission. » D'après le dernier recensement agricole de 2020, un quart des exploitants agricoles du territoire sont âgés de plus de 60 ans.

Ensuite, ce portrait agricole est présenté à un « groupe foncier communal » composé de cinq à six personnes, principalement des élus et des agriculteurs dont la mission est de confirmer la véracité des données collectées. « Puis nous passons à une phase d'enquête auprès des propriétaires et des agriculteurs, en privilégiant ceux qui ont plus de 55 ans, poursuit Lucille Ferron. Nous cherchons à savoir s'ils ont déjà réfléchi à leur transmission, s'ils seraient prêts à accueillir un nouvel exploitant ou à développer d'autres productions. » La vigne occupant 61% de sa SAU, le PETR cherche à étendre la production alimentaire.

### Budget

7 000 € de dépenses numériques (logiciels cartographiques) et de communication en 2021.

### Contact

Lucille Ferron, chargée de mission « foncier agricole », [foncier@coeurentre2mers.com](mailto:foncier@coeurentre2mers.com)

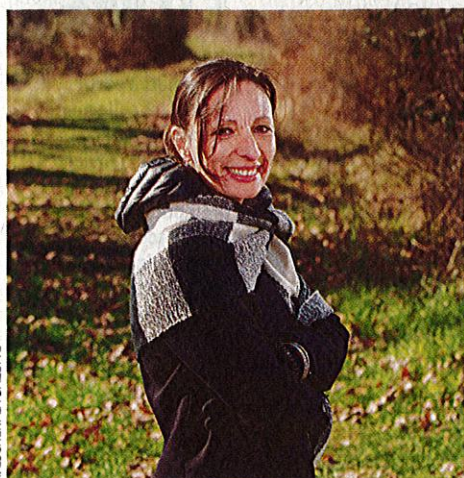
Quatre ans après sa création, l'observatoire a toutefois produit « peu de résultats concrets », juge Frédéric Maulun, l'élu référent du dispositif au sein du PETR. Lui-même viticulteur, il observe que « le foncier est un sujet délicat parce qu'il fait appel à l'affect et à l'histoire des propriétaires et des agriculteurs ». En outre, les terres disponibles ne correspondent pas toujours aux projets d'activité des candidats à l'installation.

### BASE DE DONNÉES

Sept transmissions ont eu lieu jusqu'à présent. A mettre en regard des 30 projets d'installation et des 22 projets de vente répertoriés dans la base de données que l'observatoire alimente en partenariat avec la chambre d'agriculture de la Gironde et la Safer (\*) de Nouvelle-Aquitaine. Mais, grâce à cette initiative, les enjeux agricoles sont mieux pris en compte par certaines communes lors de la révision de leur plan local d'urbanisme (lire ci-contre). Accompagnées par l'observatoire, elles ne considèrent plus « la zone agricole comme la réserve de la zone à urbaniser ». « Nous remettons les enjeux agricoles au centre de leurs préoccupations », se félicite Frédéric Maulun. ● Fanny Laison

(\*) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

## TÉMOIGNAGE



**CÉLINE BAGOLLE**, adjointe (\*) à la maire de Saint-Loubès (10 000 hab.)

### « Nous avons compris les enjeux au moment de la révision du PLU »

« Saint-Loubès a signé la convention sur le foncier agricole avec l'observatoire du foncier agricole de l'EPTR du cœur Entre-deux-Mers début 2021. L'accompagnement proposé nous a permis de bien comprendre les enjeux liés à ce foncier au moment de la révision de notre plan local d'urbanisme. Grâce au diagnostic, nous savons maintenant que la commune dispose de 945 hectares de surface agricole utile, dont 61 % sont exploités en viticulture, et nous avons identifié 48 exploitants en activité. Nous avons rencontré quatre propriétaires approchant de la retraite ou dont une partie des terres ne sont pas exploitées, mais ils ne souhaitent pas envisager leur transmission ou accueillir de nouveaux agriculteurs pour le moment. »

(\*) Déléguée à la démocratie impliquante et à l'alimentation.